



04/02/2011

Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France
Communiqué

Le Parc des Monts d'Ardèche s'oppose à la recherche et à l'exploitation de gaz de schiste

En date du premier mars 2010, un arrêté ministériel a accordé un permis exclusif de recherche de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux (dit gaz de schiste) sur un secteur intitulé «Villeneuve de Berg ». Ce périmètre concerne au moins quarante communes du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Ce projet, s'il va à son terme, engendrerait des conséquences environnementales, économiques et sociétales lourdes de risques pour le territoire. Les élus du Parc se mobilisent pour exprimer leurs craintes sur les conséquences sociales, économiques et environnementales, en particulier sur les réserves d'eau.

En effet, la ressource en eau est fortement menacée du fait d'un besoin important dans la technique de fracturation hydraulique. Une partie de cette eau contenant de nombreux composants chimiques n'est pas récupérée et réside dans le sous-sol. Les infrastructures nécessaires à une telle exploitation peuvent avoir un impact fort sur la qualité des paysages.

De plus l'exploitation d'une ressource fossile, dégageant du méthane, va à l'encontre d'une politique de lutte contre le changement climatique ou en faveur des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables conduite par le Parc.

Le bureau syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche s'est prononcé à l'unanimité pour exiger qu'une large concertation soit engagée par les industriels et l'Etat auprès des collectivités et des habitants. Il affirme sa volonté d'être identifié comme un acteur devant être intégré aux instances de concertation sur le sujet en tant que gestionnaire d'un espace naturel remarquable et protégé et fait valoir le principe constitutionnel de précaution qui doit y être mis en oeuvre.

Il s'oppose à toute prospection ou exploitation minière qui pourrait porter atteinte au territoire, à son environnement, ainsi qu'aux formes de développement définies dans son projet de territoire. L'Ardèche est reconnue pour ses filières économiques locales de qualité (eaux minérales, produits agricoles,...) et une image à forte valeur environnementale qui va bien au-delà d'une simple attractivité touristique. Des atouts précieux qui ne pourront perdurer que sur un terroir préservé.

Contact : Vanessa NICOD - Chargée de mission communication
Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
Domaine de Rochemure
07380 Jaujac
Tél. : 04 75 36 38 70

Contact presse
Géraldine Falek
gefalek@yahoo.fr
03 21 54 34 94
Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France
Site internet : www.parcs-naturels-regionaux.fr